



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 17- 2022/DRH/O.N.T

L'office National de la Télédiffusion lance un appel d'offres national à travers la procédure des achats publics en ligne (TUNEPS) pour la souscription des contrats d'assurances pour les années 2023-2024-.2025

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer les dossiers d'appel d'offres à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS sur le site des achats publics en ligne. S'il n'est pas encore inscrit, le soumissionnaire doit contacter l'unité des achats en ligne via les coordonnées ci-après :

- Adresse : Bab El Assel – 1006 Tunis –Tunisie
- Téléphone : +216 70 130 340
- Site Web : www.tuneps.tn /E-mail : tuneps@pm.gov.tn

Les offres techniques et financières doivent être envoyées obligatoirement à travers le système des achats publics en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn).

En cas de dépassement du volume maximum permis techniquement et indiqué dans le manuel des procédures de passation des achats publics en ligne TUNEPS, il est possible d'envoyer une partie de l'offre hors ligne à l'exception de tous les documents constitutifs de l'offre financière ainsi que les documents relatifs aux critères d'évaluation techniques et financières.

La plateforme TUNEPS permet aux soumissionnaires, en cas de lotissement, l'envoi des offres relatives à chaque lot objet de l'offre en une seule fois et en même temps.

En cas de discordance entre l'offre en ligne et les documents envoyés, en complément hors ligne **l'offre en ligne fait foi**

La partie de l'offre technique, les documents administratifs et la caution bancaire provisoire d'un montant de huit mille cent dinars (8.100 DT) envoyés hors ligne doivent être placés dans une enveloppe fermée portant la mention :

A NE PAS OUVRIR»

APPEL D'OFFRES NATIONAL

« N° 17-2022/DRH/O.N.T»

OFFICE NATIONAL DE LA TELEDIFFUSION

CITE ENNACIM I, MONT PLAISIR- 1002 TUNIS

au plus tard le 10 Novembre 2022 à 10H00

**La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le même jour 10 Novembre 2022
à 11H00**

Toute offre qui parvient après le délai (le cachet du bureau d'ordre de l'Office fait foi) et/ou ne respectant pas les conditions d'appel d'offres mentionnées, sera automatiquement rejetée.

Le choix final sera opté pour l'offre la moins disant et conforme techniquement, et ce, conformément à la méthodologie de l'évaluation décrite au cahier des charges.

La validité des offres est d'une période de cent vingt jours (120) à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres